

CI-ABJ-03-2025-M-01302

CHDA
RCCM
2010-P1



DECLARATION
D'IMMATRICULATION PRINCIPALE D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUJETTIE

- 1 NOM Monsieur AHOSSI PRENOM(S). KOUTOU MATHURIN
 2 DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 19/01/1988 à TIÉMÉLÉKRO NATIONALITÉ :IVOIRIENNE
 3 ADRESSE POSTALE : 11 BP 236 ABJ 11 TELEPHONE : 49380327
 4 DOMICILE PERSONNEL
 VILLE : ABIDJAN QUARTIER : COCODY ANGRE LOT 3609
 COORDONNEES ELECTRONIQUES :
- 5 SITUATION MATRIMONIALE : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Conjoint(s)	Nom - Prénoms	Date et lieu du mariage	Option matrimoniale	Régime matrimonial	Clauses restrictives	Demande en séparation de biens
Conjoint 1						

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT ET A L'ACTIVITE

- 6 NOM COMMERCIAL : AKM SERVICES
 SIGLE AKM SERVICES
 7 ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S) : Tranfert d'argent, opérations de télécommunication, et prestations de services divers.
 8 DATE DE DEBUT : 29/09/2017 N° RCCM : CI-ABJ-03-2017-A10-24291
 9 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL : ANGRE DJIBI ; 11 BP 236 ABJ 11
 10 ORIGINE : Création Achat Prise en location gérance
 11 ETABLISSEMENT SECONDAIRE OU SUCURSALE NON OUI
 NOM COMMERCIAL :
 SIGLE OU ENSEIGNE :
 12 DATE D'OUVERTURE :
 ADRESSE :
 ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S) : -----

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES ANTERIEURES

- 13 EXERCICE D'UNE PRECEDENTE ACTIVITE : NON OUI
 Période de (mois et année) à Précédent N° RCCM
 Nature de l'activité :
 Principal établissement :
 Etablissement(s) secondaire(s) : N° RCCM (s'il ya lieu) :
 Adresse (géographique et postale) :

14 AUTRES PERSONNES POUVANT ENGAGER LA PERSONNE PHYSIQUE ASSUJETTIE

- Nom : _____
 Date et lieu de naissance : _____
 Domicile : _____



15 LE SOUSSIGNE : AHOSSI KOUTOU MATHURIN

Demande à ce que la présente constitue :

 UNE DEMANDE D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU RCCM

Fait à : ABIDJAN

Le : 14/01/2025 12:52:21

Signature du demandeur :

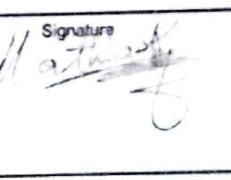
16 Le greffier ou le responsable de l'organe compétent soussigné a reçu le formulaire sous le numéro d'ordre 02400/GTCA/RC/2025 du registre d'arrivée.

17 La régularité de la demande a été vérifiée en application de l'article 44 de l'Acte uniforme portant sur le droit commercial général par le Greffier ou le responsable de l'organe compétent qui a :

 Immatriculé au RCCM la personne physique sous le numéro CI-ABJ-03-2017-A10-24291 et délivré un accusé d'enregistrement Rejeté la demande au(x) motif(s) :

Fait, à ABIDJAN Le 14/01/2025 14:10:17

Signature du Greffier (Nom, prénoms, titre et juridiction) ou du responsable de l'organe compétent:
KOUASSI KONAN MATHIAS
Administrateur des Greffes et Parquets
GREFFIER EN CHEF ADJOINT
TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABIDJAN

Signature


(En cas de rejet de la demande par le greffier ou le responsable de l'organe compétent) Le demandeur atteste que le présent formulaire y compris le(s) intercalaire(s) y relatifs (s'il y a lieu) comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis le (J/J/M/M/AAAA) et reconnaît que cette remise vaut notification de ce rejet.